



2021



SAVIGNAC-DE-L'ISLE ET SAINT-MARTIN-DU-BOIS

La médaille de la flamme de l'égalité pour les élèves de l'école Rosa Bonheur



Le Président de la République Emmanuel Macron leur a remis en personne leur prix. La Rectrice s'est déplacée pour les féliciter. Bravo aux CM1-CM2 de l'école Rosa-Bonheur !

Anne CAZAUBON

Plus de 4500 élèves au sein de 185 établissements, répartis sur 31 académies ont participé à cette 6^e édition du concours La Flamme de l'égalité. Et parmi tous ces lycées, collèges et écoles qui ont travaillé sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage, l'école Rosa-Bonheur de Savignac-de-L'Isle a été distinguée.

Les lauréats étaient conviés le 10 mai dans les jardins du Luxembourg à une remise de prix dans le cadre de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition sous le haut patronage du Président de la République Emmanuel Macron, et en présence de nombreux ministres et d'élus.

Cette année, la thématique choisie était « *Esclavages et traites: des crimes contre l'humanité* » en référence aux 20 ans de la loi Taubira du 10 mai 2001. À cet exercice, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Savignac-de-L'Isle et de Saint-Martin-du-Bois (l'école est en regroupement pédagogique) ont bluffé tout le monde avec leur poignant court-métrage de 6 minutes intitulé « *Une humanité amputée* ». Ils ont passé comme une fleur la première sélection des 250 projets déposés au sein de chaque académie pour arriver sur la table du jury national rassemblé le 14 avril en

séance plénière, lequel avait réduit la liste à 62 projets. Des dessins, des poèmes, des BD, des affiches, des clips vidéo, des maquettes, des magazines... tous très créatifs mais, il faut bien le dire, moins bien que celui des 26 élèves de l'école élémentaire Rosa-Bonheur de la classe de Stéphanie Dumon (maîtresse et directrice) dont le jury a souligné: « *un court-métrage empli d'une symbolique forte en s'interrogeant sur ce qu'est l'Humanité. Le projet est pluridisciplinaire, faisant appel à des compétences historiques, mais surtout littéraires et artistiques* ». Car ils ont tout imaginé et réalisé ensemble les petits Savignacais et Saint-Martinauds. Cela leur a demandé deux mois de travail pour peaufiner leur projet qui met en scène une humanité démembrée. Musique, écriture, dessins, enregistrements des voix (avec le ton !), montage photo, sonore et bien évidemment du film... Ils ont tout conçu, pour exprimer avec leurs moyens ce qu'était un crime contre l'humanité comme ils l'ont raconté à la rectrice d'académie Anne Bisagni-Faure venue mardi 18 mai dans leur classe les féliciter et leur remettre la médaille de l'Académie.

Un résultat magnifique

Leur court-métrage montre entre autres le dessin d'une silhouette qu'ils ont amputée à chaque méfait, à chaque étape de l'esclavagisme raconte l'une des élèves. Un membre coupé lors de l'achat des esclaves, un autre pour le marquage au fer rouge, un autre lors de la traversée du bateau, d'autres encore pour le travail dans les champs et les nombreux sévices et actes de tortures. « *Comme si l'humanité était une personne et qu'elle était amputée à chaque fois qu'un crime était commis contre elle* », poursuit Antoine, à l'origine de cette idée.

« *À travers votre travail, vous avez développé plein de compétences, le résultat est magnifique et je tenais à venir vous le dire en personne* » notait la rectrice. Une récompense et une présence « *modeste* » soulignait humble-



De gauche à droite: l'adjointe au maire de Saint-Martin-du-Bois Maria-Flor Lacoste et le maire Jean-Philippe Vironneau; Chantal Gantch maire de Savignac-de-L'Isle; l'attachée parlementaire Vanessa Santos et la députée Véronique Hammerer.

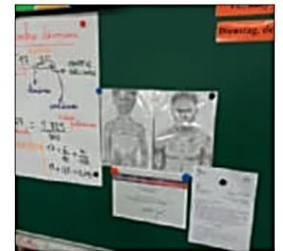


La Rectrice de la région Nouvelle-Aquitaine Anne Bisagni-Faure est venue dans leur classe leur remettre la médaille de l'Académie.

ment la rectrice devant les élèves qui, quelques jours avant, avaient déjà reçu leur prix à Paris, des mains d'Emmanuel Macron, le Président de la République et en présence de nombreux ministres. Paris, où ils sont tous partis. Épi-logue d'un combat mené avec leur maîtresse, la maire de la commune Chantal Gantch et la députée de la circonscription Véronique Hammerer. Car au départ, crise sanitaire oblige, un seul élève pouvait se déplacer pour recevoir le prix au nom de tous. « *C'était compliqué de choisir un seul élève, à force d'insister et à coups de lettres argumentées ils ont compris que ce sont 26 élèves qui avaient participé au projet et qu'il était normal que ces 26 élèves soient félicités* » confie Stéphanie Dumon. À force de négociation, ce fut un garçon, puis une fille, puis 10 élèves, puis tous. « *Quand je leur ai annoncé au téléphone, c'était la même exaltation qu'à un match de foot!* » raconte tout sourire la députée Véronique Hammerer qui a œuvré pour eux. Elle est présente elle aussi ce mardi 18 mai aux côtés des représentants de l'Académie (inspectrice et DASEN adjoint) et des élus des deux communes.

Tous citoyens d'honneur

Dans quelque temps, les enfants recevront également une médaille de l'Assemblée Nationale, une pour chacun, avec leur nom gravé. Ils la recevront peut-être lors d'une grande cérémonie organisée selon



Diplôme et lettre de félicitation sont mis en évidence sur le tableau dans la classe.

les évolutions du protocole sanitaire par les mairies qui feront de ces élèves des citoyens d'honneur et qui rassemblera toute l'école Rosa-Bonheur. Une école dont le nom est un symbole fort, choisi par les élèves, dans une commune où la culture de la citoyenneté est forte: « *Les élèves viennent passer tous les ans une après-midi avec moi et les CM2 d'aujourd'hui, quand ils étaient en CE2, avaient déjà eu la chance de visiter le Sénat, d'y prendre un petit-déjeuner et d'assister à une séance, grâce à la marraine de l'école Françoise Carton* », terminait la première élue Chantal Gantch accompagnée de son adjointe à l'éducation Aurélie Héé Cellier.

Vous pouvez découvrir leur projet sur notre site Internet www.leresistant.fr

Le mérite de cette réussite revient à Stéphanie DUMON l'enseignante: on peut la reconnaître « *démasquée* » sur la photo ci-dessus du journal *Le Résistant*, à la gauche du Président du Sénat



Le Président de la République Emmanuel Macron leur a remis en personne leur prix, à Paris. La Rectrice Anne Bisagni-Faure s'est déplacée pour les féliciter. Bravo aux CM1-CM2 de l'école Rosa-Bonheur !

Plus de 4 500 élèves au sein de 185 établissements, répartis sur 31 académies ont participé à cette 6e édition du concours La Flamme de l'égalité. Et parmi tous ces lycées, collèges et écoles qui ont travaillé sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage, l'école Rosa-Bonheur de Savignac-de-L'Isle a été distinguée. Cette année, la thématique choisie était « Esclavages et traites : des crimes contre l'humanité » en référence aux 20 ans de la loi Taubira du 10 mai 2001. À cet exercice, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Savignac-de-L'Isle et de Saint-Martin-du-Bois (l'école est en regroupement pédagogique) ont bluffé tout le monde avec leur poignant court-métrage de 6 minutes intitulé « Une humanité amputée ». Ils ont passé comme une fleur la première sélection des 250 projets déposés au sein de chaque académie pour arriver sur la table du jury national rassemblé le 14 avril en séance plénière, lequel avait réduit la liste à 62 projets. Des dessins, des poèmes, des BD, des affiches, des clips vidéo, des maquettes, des magazines... tous très créatifs mais, il faut bien le dire, moins bien que celui des 26 élèves de l'école élémentaire Rosa-Bonheur de la classe de Stéphanie Dumon (maîtresse et directrice) dont le jury a souligné : « un court-métrage empli d'une symbolique forte en s'interrogeant sur ce qu'est l'Humanité. Le projet est pluridisciplinaire, faisant appel à des compétences historiques, mais surtout littéraires et artistiques ».

Ils ont reçu leur prix des mains du Président de la République et en début de semaine, la rectrice de la région Nouvelle-Aquitaine est venue dans leur classe leur remettre la médaille de l'Académie.

La 6ème édition du concours "La Flamme de l'égalité"

La 6ème édition du concours La Flamme de l'égalité a rassemblé plus de 4 500 élèves au sein de 185 établissements, répartis sur 31 académies.

La mobilisation autour de ce concours témoigne de toute l'importance de ce dispositif, qui donne un cadre pédagogique aux enseignants pour travailler sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage.

Cette année, les élèves et les équipes éducatives devaient créer un projet répondant à la thématique « Esclavages et traites : des crimes contre l'humanité » en référence aux vingt ans de la Loi Taubira du 10 mai 2001.

Une première sélection des 250 projets déposés a été faite par des jurys au sein de chaque académie. Le jury national s'est ensuite tenu à distance le 14 avril en séance plénière après avoir fait une présélection parmi les 62 lauréats académiques. La délibération nationale s'est organisée en trois jurys distincts pour chacune des catégories du concours.

Le lauréat "École élémentaire"

Court-métrage « Une humanité amputée »

Les élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire Rosa Bonheur de Savignac de L'Isle ont réalisé un court-métrage poignant et empli d'une symbolique forte en s'interrogeant sur ce qu'est l'Humanité.

Le projet est pluridisciplinaire, faisant appel à des compétences historiques, mais surtout littéraires et artistiques.